

Le financement du **Pôle Ressources**: Il est financé principalement par la CAF, avec le soutien du Conseil Départemental du Puy-De-Dôme, de la communauté d'agglomération Riom-Limagne-Volcans et par l'Association AGD LE VIADUC.

Le **Pôle Ressources Petite Enfance** est géré par l'Association à but non lucratif AGD LE VIADUC dont le siège est situé à CHAMBARON-SUR-MORGE.

CE QUE LE PÔLE RESSOURCES N'EST PAS :

- Un établissement d'accueil
- Un lieu de dépistage ou de diagnostic
 - Un lieu de soins



Pôle Ressources Petite Enfance

28 rue de l'Europe, Cellule
63200 CHAMBARON SUR MORGE

07 63 33 56 31

pole-ressources@leviaduc.fr

site internet :

Pole-Ressources-petite-enfance63@leviaduc.fr



Le **Pôle Ressources Petite Enfance** accompagne, conseille, soutient les parents et les professionnels de la petite enfance dans la réalisation du projet d'inclusion en crèche ou d'accueil chez une assistante maternelle.

A qui s'adresse le Pôle Ressources ?

Il s'adresse aux parents et aux professionnels ayant ou accueillant un enfant âgé de 0 à 6 ans :

- En situation de handicap
- Non diagnostiqué mais qui bénéficie d'un suivi spécialisé, médical et/ou de rééducation

Modalités de fonctionnement :

Il est constitué en unité mobile qui intervient sur l'ensemble du département sur demande d'une famille, d'un EAJE, d'un réseau ou d'une assistante maternelle.

Ce service est libre et gratuit pour les parents et les professionnels

L'équipe pluridisciplinaire :

L'équipe est constituée d'une coordinatrice, éducatrice de jeunes enfants, d'une psychologue. Elle rattachée à la direction de la crèche les petits volcans.



Quelles sont nos missions ?

- Conseiller, informer : être un lieu ressources pour toutes les questions en lien avec l'inclusion de l'enfant à besoins particuliers, en situation de handicap ou présentant une maladie chronique
- Soutenir et accompagner les familles dans leur choix de mode d'accueil
- Accompagner les projets d'inclusion : à la demande des parents et/ou des professionnels de la petite enfance, nous proposons des actions de soutien favorisant l'accueil de l'enfant en milieu ordinaire en lien avec les professionnels et les partenaires du projet (PMI, SESSAD, lieux de soins)

Les partenaires

- La CAF du Puy-De-Dôme (Caisse d'Allocations familiales), la PMI (Protection Maternelle et Infantile), La MDPH (Maison Départementale du Handicap).
- Les multi-accueils, les micro-crèches, les relais petite enfance, les assistantes maternelles
- Le CAMSP, Les SESSAD, Les professionnels de santé libéraux, PICO-CAP, le CRA (Centre ressources autisme)
- Les Associations œuvrant en faveur du handicap (UDAF, AGD LE VIADUC,...)
- Les municipalités et Communautés.

